

**M. Mahoney:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Puisque le député semble sur le point de terminer ses observations, la Chambre consentirait-elle à l'unanimité à lui permettre de poursuivre.

**Des voix:** D'accord.

**M. St. Pierre:** J'invoque aussi le Règlement, monsieur l'Orateur. Je signale qu'il y a au moins six journalistes parlementaires, sur un total de 130 environ, qui sont pendus aux lèvres du député. C'est presque un record.

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre. J'allais demander s'il y avait consentement unanime pour permettre au député de poursuivre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**L'hon. M. Kierans:** Permettez-moi de citer M. Gordon, professeur de finance à l'Université de Toronto, qui déclare:

... l'industrie canadienne ne peut, par elle-même, relever comme il se doit le défi que pose la concurrence étrangère. Il faut une concurrence forte et efficace au niveau de la fiscalité et même au-delà. L'autre possibilité est la dégringolade vers une économie de type vénézuélien fondée sur une vaste industrie d'extraction des ressources qui n'apporte que très peu d'emplois, une immense bureaucratie gouvernementale stagnante ...

Ce n'est pas moi qui le dis.

... une industrie manufacturière inefficace et de faible rendement, l'accroissement des importations de produits manufacturés et l'augmentation des dépenses que doit engager le gouvernement pour secourir les chômeurs.

La politique fiscale, monsieur l'Orateur, doit être restructurée. Tout en restant neutre, elle doit favoriser les secteurs de l'économie qui sont les plus aptes à créer de l'emploi et amener le développement.

**M. Benjamin:** Elle ne peut être neutre, dans ce cas.

**L'hon. M. Kierans:** Les productivités relatives des économies canadienne et américaine ne sont pas les mêmes. Quand on constate que le dollar canadien a la même valeur que le dollar américain, on se dit que la capacité de production et le climat, les ressources financières, et l'importance des marchés sont les mêmes dans les deux pays. Pourtant, l'homme d'affaires sait que la mise sur pied d'une usine coûte plus cher dans notre pays à cause des frais élevés de construction et de chauffage. Tout cela démontre que notre productivité égale peut-être la leur en théorie, mais qu'il n'en est pas de même dans la pratique. Quand les politiques débouchent soudainement sur deux dollars égaux, alors que ni les ressources ni la productivité des deux pays ne sont les mêmes, il faut reconnaître que la politique monétaire elle-même est défectueuse.

• (10.00 p.m.)

Il suffit de considérer le resserrement de notre politique monétaire durant la dernière décennie pour constater que nous sommes en majeure partie responsables des problèmes qui nous assaillent. Les taux d'intérêt plus élevés ont obligé les provinces à s'adresser à New York pour emprunter, à rapporter l'argent ici et à accroître notre taux de change. En outre, notre politique dans le domaine des ressources appuie sur les exportations de ces produits industriels.

Je voudrais remercier Votre Honneur de sa patience ainsi que mes collègues à la Chambre. Je sais que certains d'entre eux réproveront mes remarques et seront déçus, mais songeons au côté positif de la question. Il y a 10 ans, un groupe d'hommes était chargé d'élaborer pour le

[M. Benjamin.]

Canada une politique fiscale juste et équitable qui mettrait l'accent sur la croissance, l'emploi et la stabilité dans l'économie. Je ne crois pas que la tâche soit terminée. Je veux simplement rappeler aux Canadiens et au gouvernement canadien ce soir, qu'après 10 ans, la tâche n'est pas encore accomplie. Il faut s'y remettre. Je crois sincèrement que le gouvernement actuel peut rassembler tous les éléments d'une politique économique qui favorisera l'expansion et l'emploi. De toute façon, je l'espère bien.

**Des voix:** Bravo!

[Français]

**M. Gilbert Rondeau (Shefford):** L'honorable député qui vient de reprendre son siège me permettrait-il de lui poser une question?

**L'hon. M. Kierans:** Certainement.

**M. Rondeau:** Est-ce que l'honorable député pourrait dire s'il va voter en faveur du bill, ou non?

**L'hon. M. Kierans:** On verra demain au moment du vote.

## MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 40 du Règlement.

### LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE—L'ÉTABLISSEMENT DU CONSEIL CONSULTATIF

[Traduction]

**L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris):** Monsieur l'Orateur, la semaine dernière, j'avais posé une question au secrétaire d'État (M. Pelletier) au sujet de l'établissement d'un conseil qui seconderait le travail de la Bibliothèque nationale comme le prévoit la loi sur la Bibliothèque nationale. La Chambre avait approuvé la loi sur la Bibliothèque nationale il y a environ deux ans. Une des dispositions les plus importantes de cette loi prévoyait la formation d'un conseil consultatif ou d'une commission—appelez cela comme vous voudrez—qui aiderait le bibliothécaire national et son personnel à assurer partout au Canada le meilleur service de bibliothèque.

A la question plutôt désinvolte que je lui posais, le secrétaire d'État a répondu qu'on allait établir ce conseil très prochainement. C'est à peu près la réponse qu'il avait donnée il y a près d'un an aujourd'hui. Lors de l'étude de la loi par un comité parlementaire, l'Association nationale des bibliothécaires s'est plainte à nous qu'elle ne participerait guère à l'administration de la nouvelle bibliothèque nationale. Les députés qui siégeaient au comité se rallièrent énergiquement à l'avis de cette association, et à sa comparaison devant le comité, le secrétaire d'État manifesta l'intention de demander conseil aux représentants des bibliothécaires de toutes les provinces. C'est pourquoi je pense que l'établissement du conseil s'impose de toute urgence.

L'établissement d'une bibliothèque nationale au Canada s'est bien trop longtemps fait attendre. Ce n'est qu'en 1962 que le gouvernement conservateur de l'époque en déblayait la voie. M. Charles Lamb, à l'origine archiviste du Dominion, fut en quelque sorte désigné comme bibliothécaire national, et nommé chef de l'entreprise. C'était l'aube d'une ère nouvelle pour ce qui est de fournir aux